

Mesdames et Messieurs les membres du CONSEIL MUNICIPAL sont invités à assister à la séance du Conseil qui aura lieu en salle du Conseil à l'Hôtel de ville de Soisy-sous-Montmorency le **jeudi 14 novembre 2024 à 21 heures**.

Si l'ordre du jour n'est pas épuisé, le Conseil Municipal se réunira de nouveau le **samedi 16 novembre 2024 à 10h**

Convocation

ORDRE DU JOUR

- 0 - Approbation du procès-verbal du 19 septembre 2024,

Ressources humaines

- 1- Créations d'emplois modifiant le tableau des effectifs,
- 2- Extension du recours au contrat d'apprentissage à l'ensemble des services de la Commune,

Juridique

- 3- Renouvellement de la convention de coordination entre la Police Municipale de Soisy-sous-Montmorency et les forces de sécurité de l'Etat – Autorisation donnée au Maire de signer la convention (*annexe : convention*),

Politique de la ville

- 4- Signature de la convention portant sur l'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville pour la période 2025/2030 - Approbation et autorisation à M. le Maire de signer la convention (*annexe : convention*),

Social/Petite enfance

- 5- Revalorisation de la rémunération des professionnels travaillant au sein des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) (*annexes : circulaire CNAF, document d'engagement de la Collectivité, convention d'objectifs et de financement*),

Sports

- 6- Renouvellement de la convention d'objectifs pluriannuelle entre l'association « Tennis Club de Soisy » et la ville de Soisy-sous-Montmorency (*annexe : convention*),

Culture

- 7- Création des tarifs de l'Espace culturel « Le Trèfle » : programmation artistique, location de salles et adhésion à la médiathèque (*annexe : tarification*),

Commerces

- 8- Ouvertures dominicales des commerces de détail pour l'année 2025 – Avis,
- 9- Compte-rendu des décisions prises par M. le Maire et récapitulatif actualisé des contentieux,
- 10- Questions diverses.

A Soisy-sous-Montmorency, le 8 novembre 2024

Le Maire,
Vice-président délégué du Conseil départemental,



Luc STREHAIANO